Maison de l'Emploi
du Pays de Montbéliard

l'Europe s'engage en Franche-Comté avec le FSE

PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI DU PAYS DE MONTBELIARD

ORGANISMES DE FORMATION

Maison de l'Emploi
du Pays de Montbéliard

PLIE DU PAYS DE MONTBELIARD
PROGRAMMATION 2010
FICHE DE PRESENTATION DE PROJET

l'Europe s'engage en Franche-Comté avec le FSE

Identification de la structure | CFA du Pays de Montbéliard

Siège social	Lieu de l'activité
CFA 1 rue des frères Lumière 25200 BETHONCOURT	APP 1 rue des frères Lumière 25200 BETHONCOURT
Président(e)	**Directeur(trice)**
M. Thierry BODIN	M. Christophe STRAUMANN
Chiffre d'affaires	**Equipe pédagogique (sociale et technique)**
Année 2008 : 2 241 026 €	• Une équipe de direction : 1 directeur, 1 directrice adjointe, 3 responsables pédagogiques : Apprentissage, Formation continue, APP, 1 responsable administrative et financière, 1 chargé de développement • Une équipe pédagogique : 25 formateurs • Une équipe administrative : 8 personnes • Personnel d'appui : 2 animateurs 1 agent d'entretien
Affiliation à des réseaux	
APP : Réseau régional Réseau national APapp	

ELEMENTS QUANTITATIFS

	Structure	Action
Nombre de permanents	43	2 formateurs temps partiel 1 secrétaire temps partiel 1 responsable pédagogique temps partiel
Nombre de salariés en insertion		30 stagiaires
Taux d'encadrement		moyenne 9
Montant (en %) de l'autofinancement		
Coût par bénéficiaire		192h X 6,25€ = 1200€

Maison de l'Emploi
du Pays de Montbéliard

AXE 3 du FSE 2007-2013
Année 2010
FICHE ACTION

l'Europe s'engage en Franche-Comté avec le FSE

Axe : 3	Plans locaux pour l'insertion et l'Emploi	
Intitulé du projet/localisation	**Opérateur**	**Date de réalisation :**
Type d'action : ☐ Suivi en parcours ☑ Mobilisation/formation ☐ Accompagnement et placement à l'emploi ☐ Autres :	**Raison sociale :** CFA du Pays de Montbéliard **Statut :** association **Localisation :** rue des frères Lumière 25200 BETHONCOURT **Identification :** Organisme de formation	**Exercice : 2010** **Date de début : 01/01/2010** **Date de fin : 31/12/2010**

Description détaillée (contenu, déroulement, suite du parcours envisagée)

Depuis plusieurs années l'Atelier de Pédagogie Personnalisée du Pays de Montbéliard, anime un atelier "savoirs de base" en cohérence et complémentarité avec les différents dispositifs de formation et d'insertion. Le pluri financement mobilisé pour le fonctionnement de l'atelier (IRILL, PLIE, CUCS, Conseil Général, entreprises...) permettait d'offrir une réponse permanente adaptée aux différents besoins et statuts des bénéficiaires. La réorganisation des prestations prévue dans le cadre du dispositif "compétences clés", pour lequel l'APP et ses partenaires GRETA et IFPA sont en attente de réponse à l'appel d'offre, ne permet plus un tel fonctionnement en excluant d'une part, la mixité des publics et d'autre part, en limitant l'accès au dispositif (pour 80% des prescriptions) aux personnes de niveaux V et infra V.
Pour répondre aux besoins d'un public plus élargi (ne pouvant être intégré dans le dispositif "compétences clés", notamment le public FLE), l'APP a besoin de maintenir une offre de formation complémentaire en partenariat avec les différents organismes de formation locaux. Pour assurer l'amplitude des plages horaires (entre 4 et 6 demi-journées par semaine), la possibilité d'entrées et sorties permanentes, l'APP sollicite l'augmentation du nombre de places stagiaires habituellement accordées dans la cadre du PLIE. Des demandes similaires seront adressées au Conseil Général et autres financeurs potentiels. Une mutualisation de moyens, une programmation partagée en fonctions des besoins et des demandes est possible avec nos partenaires du groupement "compétences clés".
L'action s'articule autour de plusieurs axes :
- une formation individualisée à l'écrit : vocabulaire, grammaire, expression
- un atelier d'expression orale
- des ateliers spécifiques pour développer l'autonomie et la responsabilisation dans le cadre du centre de ressources du CFA/APP
- des ateliers à thèmes : initiation au code de la route (pour faciliter l'accès à l'auto école et encourager à la mobilité), expositions (sensibilisation santé, comportements à risques, environnement, citoyenneté), découverte informatique (manipulations de base), orientation, consolidation de projet pour envisager et définir la suite du parcours.

Déroulement du parcours de l'apprenant :
- accueil individualisé : possibilité d'être accueilli en entretien individuel chaque semaine (2 plages hebdomadaires) sur rendez-vous.
- positionnement (lorsqu'il n'aura pas été réalisé au CIBC dans le cadre du SAS d'orientation linguistique)
- réponse formation rapide : prestation en entrées et sorties permanentes (période de 1 à 3 semaines entre l'entretien d'accueil et l'entrée en formation)
- rythme personnalisé : la durée, le rythme sont adaptés en fonction des contraintes, des besoins et de l'évolution de la personne.
- formation contractualisée : les modalités pédagogiques, le contenu, la durée, le calendrier de la formation sont consignés dans un protocole de formation individualisé

Objectifs de l'action

Reconduction d'une action menée depuis plusieurs années pour améliorer l'accès à l'emploi des hommes et des femmes confrontés à une exclusion durable aggravée par une maîtrise insuffisante des savoirs de base ou de la langue française. Dans une recherche d'articulation cohérente avec les autres dispositifs d'insertion et de formation, cette action s'inscrit pour le bénéficiaire dans une logique de parcours devant permettre l'appropriation de connaissances, de compétences, d'autonomie favorisant une insertion sociale et professionnelle progressive et durable.
Dans cette perspective, le projet s'articule autour de trois axes : une dynamique partenariale, une offre de formation permanente, une formation personnalisée et individualisée avec entrées et sorties permanentes.

Moyens mis en œuvre

- entrées et sorties permanentes
- pédagogie différenciée
- prise en compte de la situation socio économique de l'apprenant (transport, garde d'enfants) dans l'élaboration des calendriers et le choix des rythmes de formation
- 4 à 6 plages d'ouvertures hebdomadaires (séquences de 3 heures)
- un atelier d'oral, un centre de ressources
- 2 formatrices (temps partiel sur l'action) titulaires du DU illettrisme
- accompagnement administratif

Bénéficiaires

Public visé : action s'adresse à toute personne en difficulté avec la langue française souhaitant améliorer ses compétences au regard d'un projet personnel et/ ou professionnel et en priorité : les jeunes, les demandeurs d'emploi, les publics défavorisés, les personnes handicapées, les femmes, les bénéficiaires des minima sociaux, les habitants des quartiers prioritaires
Effectif prévu : 30
Statut des bénéficiaires pendant l'action : stagiaire
Précisez :

Indicateurs et modalités d'évaluation

- Le suivi et le compte rendu de l'action lors des comités de pilotage
- L'évaluation du taux d'insertion ainsi que l'évolution et la cohérence des parcours
- L'évaluation des objectifs fixés en début d'action en termes d'acquisition de connaissances, d'évolution des savoirs être (comportement, démarches d'insertion entreprises, assiduité en formation), d'insertion et de poursuite de parcours
- Suivi post formation

"Plue-value" apportée par le PLIE

La contribution du PLIE au financement de l'action "apprendre et se perfectionner en français" permet de :
- de recevoir des publics qui ne peuvent entrer dans le dispositif "compétences clés"
- d'accueillir des personnes en formation tout au long de l'année et d'éviter les ruptures de parcours faute de financements ou de fin de conventionnement
- de gérer les flux en concertation avec les autres organismes de formation et réduire les délais d'attente à l'entrée en formation
- de favoriser la cohérence et la sécurisation des parcours
- d'encrer le projet de notre organisme sur le territoire d'intervention (travail partenarial, information sur le dispositif et l'action : plaquettes, sites internet, comités de pilotages).

Béthoncourt, le 8 décembre 2009

Christophe STRAUMANN, directeur du CFA

Pays de Montbéliard
Communauté d'Agglomération

PLIE DU PAYS DE MONTBELIARD
PROGRAMMATION 2010
FICHE DE PRESENTATION DE PROJET

l'Europe s'engage en Franche-Comté avec le FSE

Identification de la structure | **CIBC du Pays de Montbéliard**

Siège social	Lieu de l'activité
CIBC 32 A rue des grands jardins BP 61426 25211 MONTBELIARD CEDEX	CIBC 32 A rue des grands jardins BP 61426 25211 MONTBELIARD CEDEX
Président(e)	**Directeur(trice)**
Gilles LONCHAMPT	Claire PONCET
Chiffre d'affaires	**Equipe pédagogique (sociale et technique)**
324 832 €	conseillères chargées des évaluations: - Frédérique BREITEL - Claire DIRAND - Gaëlle OUHMICH Secrétaire chargée du premier accueil et du suivi administratif: Marie-Claire DORMOIS
Affiliation à des réseaux	
réseau GRETA adhérent à la Fédération Nationale des CIBC et à l'Association Régionale des CIBC franc-comtois	

ELEMENTS QUANTITATIFS

	Structure	Action
Nombre de permanents	7	5
Nombre de salariés en insertion	0	0
Taux d'encadrement	0,85	0,8
Montant (en %) de l'autofinancement	100%	100%
Coût par bénéficiaire		158,64 €

Pays de Montbéliard
Communauté d'Agglomération

AXE 3 du FSE 2007-2013
Année 2010
FICHE ACTION

l'Europe s'engage en Franche-Comté avec le FSE

Axe : 3	Plans locaux pour l'insertion et l'Emploi	
Intitulé du projet/localisatio	**Opérateur**	**Date de réalisation :**
Type d'action :	**Raison sociale :** CIBC Centre Interinstitutionnel de Bilans de Compétences de Montbéliard	**Exercice :** 2010
☐ Suivi en parcours	**Statut :** Etablissement public, sur support administratif et financier GRETA nord Franche-Comté	
☐ Mobilisation/formation	**Localisation :** Montbéliard	**Date de début :** 01/01/2010
☐ Accompagnement et placement à l'emploi	**Identification :** (EI, AI, OF...) Prestataire de bilans de compétences, évaluations, positionnements	
■ **Autres** :Dispositif de positionnement linguistique et d'évaluation des savoirs de base en langue française		**Date de fin :** 31/12/2010

Description détaillée (contenu, déroulement, suite du parcours envisagée)

Préambule : CONTEXTE D'EVOLUTION DU DISPOSITIF EN 2009: La répartition des compétences en matière de positionnement et de formation linguistique entre diffférents niveaux (national, régional et local) n'apporte pas actuellement de solution globale aux différentes situations des publics. Aussi la reconduction et la pérennisation de ce dispositif garde toute sa dimension, pour apporter une réponse complémentaire aux dispositifs divers existants .
L'extension en 2007 d'un accès à ce dispositif à tout public en situation d'exclusion et/ou en difficulté d'insertion professionnelle (hors CAI) a redonné tout son sens à cette action (200 personnes évaluées), on constate en 2008 et 2009 une baisse du flux des personnes en demande relevant de ce dispositif (baisse évaluée à 30% du nombre d'évaluations prévues sur la base du réalisé 2007).
En 2009 une action de communication animant l'ensemble des acteurs du dispositif (CIBC et OF) et portée par la Maison de l'Emploi de Montbéliard a visé à mieux faire connaître l'usage du dispositif auprès des prescripteurs, préconisateurs, orientateurs, avec la mise en ligne d'un tableau des actions linguistiques en français sur le bassin d'emploi ainsi que la possibilité de télécharger descriptif et mode d'emploi de l'action avec fiche de liaison. Cette action de communication est à renforcer par la rencontre régulière de tous les acteurs potentiels de l'insertion et de l'emploi
DEROULEMENT:
1ère phase : ACCUEIL Un accueil permanent physique est réalisé au CIBC avec : - un temps d'information, - une prise de rendez-vdus, un premier questionnement permet d'effectuer un état de la situation de chaque personne reçue (non maîtrise ou maîtrise partielle de la langue, situation familiale et sociale...).
2ème phase : EVALUATION-DIAGNOSTIC L'évaluation linguistique s'effectue sous différentes variantes adaptées à la situation de chacun, en fonction du positionnement. Domaines évalués : - compréhension, expression orale du français, - lecture/expression écrite. Il est important que cette phase soit réalisée individuellement pour favoriser un meilleur accompagnement et affiner le diagnostic. Présence ponctuelle d'un interprète suivant les besoins.
3ème phase : RESTITUTION / ORIENTATION Lors de cette phase, le conseiller insiste sur une bonne compréhension des éléments restitués (document de synthèse), la clarté des indications et l'efficience de la préconisation. L'envoi des dossiers est régulier, pour permettre une entrée rapide en formation. Pour rester efficace, le dispositif doit être destinataire de toutes les informations actualisées sur l'offre de formation des organismes permettant de diriger chaque bénéficiaire sur l'action la mieux adaptée à sa situation ou sur toute autre solution. Les contacts avec les responsables de formations linguistiques seront donc permanents (connaître précisément l'offre de formation, les délais, les possibilités d'entrée pour informer au mieux les bénéficiaires de leur entrée en formation).
4ème phase : SUIVI à la demande du prescripteur ou de l'organisme de formation, toute personne évaluée pourra bénéficier d'une évaluation en cours et/ou en fin de formation, afin d'identifier ses nouveaux acquis, sa progression dans la maîtrise de la langue française. A l'issue, une réorientation ou une régulation du parcours pourront être ainsi réalisées,
PILOTAGE DU DISPOSITIF : Un comité technique se réunit régulièrement pour une concertation sur les "dossiers personnes" afin d'échanger sur : l'orientation des publics, la

Objectifs de l'action

-Accueil et **évaluation de 160 personnes** à travers :
- le repérage linguistique et des savoirs de base en langue française (écrit, oral)
- l'identification du contexte de la demande d'apprentissage, des critères et conditions socio-professionnelles favorables et défavorables à l'accessibilité et l'assiduité en formation (horaires, déplacements,...)
- l'orientation sur l'offre de formation la plus adaptée au regard de ces éléments
- le suivi des personnes entrées en organisme de formation et l'évaluation de leur parcours formatif mené en concertation avec les organismes de formation avec des évaluations T1 (départ) T2 (bilan mi-parcours) T3 (bilan final)

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : - accueil : mise à disposition d'un pôle accueil au CIBC du Pays de Montbéliard (15% ETP secrétariat) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 14h00 à 16h00 - évaluation-positionnement-préconisation - Evaluation/orientation/suivi : Frédérique Breitel , Claire Dirand (formées au référentiel CUEEP) - coordination de l'action: Claire Poncet
Moyens matériels : outils pédagogiques d'évaluation, bureaux confidentiels pour les rendez-vous individuels, matériel informatique et bureautique pour l'impression des supports et résultats des évaluations,

Bénéficiaires

Public visé : Toute personne de plus de 16 ans non scolarisée domiciliée dans une commune de la CAPM, n'entrant pas dans le cadre du CAI confrontée à des difficultés dans la maîtrise de la communication orale et/ou écrite de la langue française, relevant de l'illettrisme, de l'alphabétisation ou de l'apprentissage du français comme langue étrangère (dont des personnes fragilisées sur le plan de l'emploi, bénéficiaires du RMI et du RSA, jeunes CIVIS, demandeurs d'emploi, publics en difficulté d'intégration ne relevant pas de dispositifs de droit commun).
Effectif prévu : 160 personnes

Indicateurs et modalités d'évaluation

- indicateurs statistiques de l'activité mensuelle et annuelle
- indicateurs statistiques de préconisation auprès des organismes de formation
- analyse descriptive de la population accueillie
- comités techniques et de pilotage avec présentation et analyse de l'activité, du public ainsi que des besoins émergeants
- bilan annuel de l'action.

"Plue-value" apportée par le PLIE

Le PLIE de la CAPM met à disposition des publics en parcours d'insertion socio-professionnelle une action permanente favorisant :
- l'évaluation du niveau de maîtrise oral et écrit de la langue française pour l'accès à une formation linguistique approfondie dans l'objectif d'une entrée en formation professionnelle et/ou en emploi.
- l'orientation vers l'action de formation adaptée au positionnement de chaque bénéficiaire.
Ce dispositif participe au repérage des besoins des personnes, permet un suivi du parcours individuel, s'inscrit de façon globale dans les objectifs d'intégration sociale et professionnelle du public visé.
- l'évolution des orientations politiques nationales et leurs déclinaisons locales nécessitent la possibilité d'une réponse au public non pris en charge dans ces orientations et donc complémentaire au dispositif de droit commun.

Maison de l'Emploi
du Pays de Montbéliard

PLIE DU PAYS DE MONTBELIARD
PROGRAMMATION 2010
FICHE DE PRESENTATION DE PROJET

l'Europe s'engage en Franche-Comté avec le FSE

Identification de la structure	**FRATE Formation Conseil**

Siège social	Lieu de l'activité
FRATE Formation conseil 83, rue de Dole 25000 BESANCON	FRATE Formation Conseil 37, Avenue des Alliés 25200 MONTBELIARD
Président(e)	**Directeur(trice)**
Maurice THIRIET	Hervé BAULARD
Chiffre d'affaires	**Equipe pédagogique (sociale et technique)**
	Equipe pédagogique: * 36 Formateurs dont * 18 sur nord Franche-Comté * 1 responsable pédagogique Personnel administratif : * 14 dont 4sur Nord Franche-Comté Chiffre à fin novembre 08
Affiliation à des réseaux	
Fédération de la Formation Professionnelle Comité de Liaison pour la Promotion des Migrants et des Publics en Insertion	

ELEMENTS QUANTITATIFS

	Structure	Action
Nombre de permanents	57	3 formateurs 1 responsable pédagogique 1 responsable territoriale 1 secrétaire
Nombre de salariés en insertion		
Taux d'encadrement		
Montant (en %) de l'autofinancement		
Coût par bénéficiaire		

Maison de l'Emploi
du Pays de Montbéliard

AXE 3 du FSE 2007-2013
Année 2010
FICHE ACTION

l'Europe s'engage en Franche-Comté avec le FSE

Axe : 3	Plans locaux pour l'insertion et l'Emploi	
Intitulé du projet/localisatio	**Opérateur**	**Date de réalisation :**
Type d'action :	**Raison sociale :** **FRATE Formation Conseil**	**Exercice :**
☐ Suivi en parcours	**Statut :** **association loi 1901**	
☐ Mobilisation/formation	**Localisation :** **Montbéliard**	**Date de début :**
☐ Accompagnement et placement à l'emploi	**Identification :** (EI, AI, OF...) **Organisme de Formation**	
☐ Autres :		**Date de fin :**

Description détaillée (contenu, déroulement, suite du parcours envisagée)

Contenu

l'Atelier Permanent d'Apprentissage de la Langue s'appuie sur un positionnement de départ qui permet d'identifier pour chaque participant :
* ses difficultés liées à la non maîtrise de la langue française
* ses objectifs à atteindre

Ce positionnement permet la formalisation d'un contrat pédagogique et la mise en œuvre d'un parcours de formation différencié.

L'atelier Permanent d'Apprentissage de la Langue s'appuie sur l'étude de situations concrètes et variés, tirés de situations réelles de la vie quotidienne, de manière à donner un sens aux apprentissages proposés.

Le recours au travail de groupe permet d'impliquer chaque participant dans une dynamique d'échange et d'apprentissage par l'écoute de l'autre et la prise de parole.

Le formateur travaillera dans un premier temps l'expression et la compréhenion orale pour peu à peu opérer un glissement vers le recours à l'écrit. Peu à peu les exercices proposés verront leurs niveaux de difficulté augmenter.

Durant ses interventions, le formateur s'appuiera sur une série de situations variées regroupées en différentes catégories. Il mobilisera pour cela un ensemble de documents authentiques : logos, pictogrammes, photos, journaux, revues, plans, livres, pages web...

L'atelier Permanent d'Apprentissage de la Langue s'appuie sur la démarche DIALOGUE. Cette démarche interractive priviliégie le respect et la prise en compte de la personne dans sa globalité et permet :
* l'individualisation de la formation en fonction d'objectifs à atteindre
* la mise en place d'une programmation pédagogique discontinue
* la création d'activités orales et écrites s'appuyant sur une multitude de situations

Déroulement

Les prescripteurs / orienteurs dirigent les personnes repérées vers le CIBC du Pays de Montbéliard

Le CIBC réalise un entretien et une évaluation pour cerner les besoins

A l'issue du positionnement au CIBC, le bénéficiaire est orienté vers FRATE Formation Conseil qui prend en compte le niveau identifié pour :
* l'intégrer dans le groupe correspondant à son niveau
* formaliser un programme de formation intégrant des objectifs de formation personnalisés

Les évaluations intermédiaires et finales sont réalisées systématiquement.

Les Ateliers sont ouverts en entrées et sorties permanentes de janvier à décembre (dès accord notifié du PLIE).
Le rythme hebdomadaire est modulable en fonction des besoins et du nombre de participants avec un minimum de 9 heures hebdomadaires.
Chaque parcours concernant un bénéficiaire donne lieu à la formation d'un contrat d'engagement tri-partite : bénéficiaire, FRATE Formation Conseil, Maîtrise d'oeuvre du PLIE;

L'Atelier Permanent d'Apprentissage de la Langue donne lieu à la réalisation d'un suivi régulier dans le cadre de Comités techniques regroupant le PLIE, FRATE Formation Conseil, le CIBC, le Conseil Général, le Conseil Régional, l'Etat, l'Espaces Jeunes, Pôle Emploi, les représentants des SIAE.
FRATE Formation Conseil participe autant que de besoin aux suivis qui pourraient être nécessaires, regroupant à la fois le bénéficiaire et le prescripteur, en mobilisant le formateur référent du dispositif

Suite de parcours envisagée
* accès aux dispositifs de droit commun
* accès aux prestations Pôle Emploi
* accès à la formation
* accès à l'emploi

Objectifs de l'action	Moyens mis en œuvre
* lever les freins récurrents apparaissant au cours du parcours du bénéficiaire et liés à sa non-maîtrise de la langue française	***les Locaux*** Locaux permanents de Frate Formation Conseil : * localisés au centre ville * accessibles par le train et les bus de la CAPM (à moins de 100m) * parking gratuit à 50 m
* acquérir les compétences linguistiques en français nécessaires et suffisantes (prioritairement à l'oral et à l'écrit) pour accéder à un emploi et/ou une formation	salles de cours : * de 20 m² à 50 m² suivant les effectifs accueillis * propres et équipés Salles informatiques : * accès informatiques à des ressources en ligne (via internet) * accès informatique à des outils multimédia (CD Rom) * logiciels et équipements permettant la frappe et l'édition de documents personnels

Laboratoires de langues :
* 30 m² équipés de postes et de micro-casques

Centre de ressources :
* documentation sur les métiers
* documentation sur les entreprises
* presse généraliste et spécialisée
* accès aux offres d'emploi

Moyens matériels (matériel pédagogique)

Matériel informatique :
* accès individuel à un poste informatique comportant :
  - des logiciels bureautiques
  - une connexion ADSL / Internet
  - une possibilité d'édition des documents par imprimante connectée
* accès à des CD Rom et bibliothèques de favoris permettant
  - l'accès à des exercices en ligne
  - la collecte d'informations sur les métiers et les entreprises
  - l'accès à des flux d'information

Téléphone / fax
Photocopieur
vidéo projecteur (en cas de besoin)
matériel audio visuel

Documentation générale :
  - documentation pédagogique comportant des classeurs thématiques (sujets d'actualité, supports de cours, supports d'exercices)
  - ouvrages spécialisés et ouvrages de référence
  - presse (spécialisées et d'actualité)

Moyens humains (équipe formative)

pour l'Atelier Permanent d'Apprentissage Linguistique, FRATE Formation Conseil mobilisera :

* Responsable pédagogique : il est en charge de la coordination des activités, le suivi de l'action en conformité avec le cahier des charges et le projet

* Responsable de site : il mobilise l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à la réalisation de l'action. Il assure le suivi administratif de la formation

* Référent de l'action : il assure la cohérence pédagogique de la formation; le suivi du parcours des bénéficiaires, le suivi des résultats de l'action, la bonne réalisation des bilans

* Equipe de formateurs : ils interviennent en fonction du programme et des besoins identifiés.

Bénéficiaires

Public visé

Tout public résidant dans la CAPM
* âgé de plus de 16 ans
* non primo- arrivant (ou ne bénéficiant pas de formation linguistique OFII°
* non scolarisé
* ne maîtrisant pas les compétence linguistiques requises pour un accès à l'emploi ou pour pouvoir accéder à une formation

Effectif prévu

20 personnes minimum

Statut des bénéficiaires pendant l'action (précisez)

demandeur d'emploi , résidant dans la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard

Indicateurs et modalités d'évaluation

Indicateurs (quantitatifs et qualitatifs)

* nombres de personnes intégrées
* durée du parcours moyen
* évaluation intermédiaire : évaluation à mi-parcours pour mesurer les progrès de chaque personne et les points d'amélioration d'ici la fin de la formation
* évaluation finale : évaluation à l'issue de la formation de façon à recenser les apports de la formation, les résultats identifiés pour le bénéficiaire, la situation du bénéficiaire à l'issue de son parcours
* nombre de bénéficiaires qui à l'issue (ou durant l'atelier) intègrent :
  - un dispositif de formation
  - une prestation Pole Emploi
  - un emploi (CDD, CDI...)

Modalités d'évaluation

* Durant l'action :
  - respect du contrat pédagogique
  - évaluation sommative et formative
* fiche de satisfaction
* suivi de la situation du stagiaire le dernier jour
* attestation d'entrée en stage

"Plus-value" apportée par le PLIE

Apporter une réponse formative locale

Répondre à des besoins de formation non couverts

Proposer une réponse rapide et adaptée à des besoins clairement identifiées

Garantir un rythme de formation hebdomadaire tout au long de l'année

Assurer une coordination efficace de l'Atelier Permanent d'Apprentissage par la mise en place :
* d'un comité technique regroupant les organismes de formation, le CIBC et le PLIE
* d'un comité de pilotage associant la maîtrise d'œuvre du PLIE, le CIBC, les organismes de formation, les financeurs et décideux publics impliqués dans le dispositif, les prescripteurs (Espaces Jeunes, Pôle Emploi....), les représentants des SIAE.